

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Poste: 35 fr.
En an: 18
Six mois: 10
Trois mois: 5

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 20 c.
Reclames: 30
Faits divers: 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR
16 Juin 1884.

Chronique générale.

La Chambre qui, l'avant-veille, avait voté
à cent vingt-quatre voix de majorité la prise
en considération de M. de Lanessan, a re-
poussé samedi le même amendement à une
majorité de quatre-vingt-douze suffrages. Et
c'est avec des coups pareils que ces mes-
sieurs du Palais-Bourbon entendent prépa-
rer une bonne loi militaire!

Il est vrai qu'ils ont été surtout — et M.
Ribot ne le leur a pas envoyé dire — guidés
par des raisons politiques, c'est-à-dire par
leur intérêt personnel, comme si l'intérêt
devait peser d'un poids quelconque dans le
vote d'une loi vitale pour le pays!

La séance a été chaude. Les hostilités ont
commencé par deux discours de MM. Bal-
loe et de Lanessan. Mais l'intérêt n'était pas
là, ni dans les interventions oratoires de MM.
des Roys, Margaine, Langlois: il était tout
entier dans les incroyables déclarations du
ministre de la guerre qui a parlé, non en soldat,
mais en médiocre politicien, et surtout
dans la vigoureuse harangue de M. Ribot
qui a soulevé jusque sur les bancs de la
droite de longs applaudissements.

Mais il était inutile de raisonner avec une
Assemblée dont le siège était fait d'avance et
de faire appel à un patriotisme étouffé par
des considérations électorales.
On connaît le résultat.

Au Sénat, l'on s'est occupé fort paisible-
ment du rachat du canal de Givors et de la
canalisation de la rivière du Drot. Le mi-
nistre des travaux publics a défendu le pro-
jet qui consistait à jeter deux millions dans
le canal pour n'en rien retirer. Pris d'un bel
accès de sagesse, que nous voudrions voir
se reproduire plus fréquemment, le Sénat a
fait échouer M. Raynal et refusé de passer à
la discussion des articles.

L'élection de deux sénateurs inamovibles
à élire en remplacement de MM. d'Hausson-
ville et Wurtz a été fixée au 24 juin.

Tandis que nous affirmions que les élec-
tions municipales du 4 mai dernier avaient
été l'occasion de victoires nombreuses pour
le parti conservateur, les journaux républi-
cains déclaraient, avec leur hardiesse ordi-
naire, que jamais ils n'avaient obtenu succès
aussi complet. Nous n'en sommes que plus
heureux de les voir aujourd'hui obligés
d'entrer dans la voie des aveux et de recon-
naître, comme vient de le faire la Républi-
que française, « que bien des maires qui,
» depuis le 4 septembre, avaient lutté éner-
» giquement pour la République et l'avaient
» défendue contre les gens du 24 mai et du
» 16 mai, se sont vus évincés le 4 mai der-
» nier justement par les factions monarchis-
» tes et cléricales. »

Elle ajoute, il est vrai, que c'est avec
« l'appoint des soi-disant radicaux », ce
dont il lui serait difficile de fournir la
preuve. Même avec cette restriction, l'aveu
a son mérite. Nous ne sommes pas fâchés
de voir la République française donner au-
jourd'hui elle-même, par le démenti qu'elle
s'inflige, la mesure de la valeur de ses affir-
mations d'il y a un mois.

Du 4^e au 9 juin, le tribunal de commerce
de la Seine, en six séances, a prononcé
cinquante-quatre faillites. Du 20 au 31 mai,
en dix audiences, il en avait prononcé
quatre-vingt-sept. Soit cent quarante et une
faillites en vingt jours.

LA QUESTION OUVRIÈRE.

Voici les principaux passages du remar-
quable discours prononcé par M. le comte
Albert de Mun à la séance de clôture du
Congrès des cercles catholiques d'ouvriers;
après avoir exposé rapidement les tristes

réalités de la crise qui s'est révélée naguère
aux plus optimistes, M. de Mun s'adresse
aux catholiques pour leur signaler le de-
voir.

« Le monde civilisé est en proie à une
agitation profonde, qui révèle la prépara-
tion d'une immense évolution sociale: la
fièvre de la concurrence; le déchaînement
des intérêts matériels y ont allumé entre les
hommes une lutte sans merci, dont les
plus faibles sont les victimes, où les ou-
vriers sont livrés à toutes les incertitudes
d'un combat dont ils sont l'aliment; la pro-
duction à outrance entraîne, dans ses arrêts
forcés, de brusques et gigantesques chôma-
ges: la spéculation sans peine, qui se lie
aux immenses entreprises et aux vastes com-
binaisons commerciales, aboutit à des rui-
nes colossales dont les échos du nouveau
monde nous apportent, hier, ces chiffres
effrayants, et, derrière ces chiffres, il y a
la misère pour des milliers d'êtres humains.

« Il semble que la production multi-
pliée, les progrès du luxe et l'accumulation
des richesses engendrent, du même coup,
un paupérisme grandissant. A l'heure même
où notre société orgueilleuse, enivrée de sa
puissance, s'étourdit dans une insouciance
satisfaisante, le problème terrible de la vie
matérielle se dresse au milieu d'elle comme
un spectre menaçant; et pendant que les
villes se couvrent de maisons destinées à la
richesse, la question des loyers et des loge-
ments insalubres se pose dans toute l'Eu-
rope... »

« Et, cependant, ce n'est là qu'un côté
de la question, je ne dis pas un de ses côtés
les moins importants, mais un de ses aspects
particuliers. La question ouvrière a une
forme, une expression plus générale; elle
se résume dans ce fait, dont j'emprunte la
définition à un auteur qui ne sera pas
suspect aux économistes, à M. de Molinari
lui-même, qui écrit dans son livre sur l'é-
volution économique: « La grande indus-
» trie et la concurrence ont multiplié la ri-
» chesse, mais aux dépens de la stabilité.
» Toutes les situations sont devenues plus

précaires. Toutes les entreprises, avec le
» personnel dont les moyens d'existence en
» dépendent, sont exposées à succomber
» dans le Struggle for life. »

« Oui, le combat pour la vie! voilà la vé-
rité, et c'est elle qui, malgré les tendances
naturelles de son esprit libéral, frappait les
yeux et le cœur de ce grand homme de bien,
de ce généreux chrétien que j'aime à saluer
comme le précurseur de notre œuvre, dont
il a fondé le berceau au cercle Montpar-
nasse, M. Augustin Cochin. (Applaudisse-
ments.) C'est cette vérité qui lui faisait écrire
cette page, recueillie par ses fils dans le re-
cueil posthume de ses pensées, où, après
avoir décrit les merveilles de l'industrie mo-
derna, il s'écrie: « Mais, dans la bataille,
» une génération entière est sacrifiée corps
» et biens, et autour des monuments du gé-
» nie passent des légions de femmes en hail-
» lons et des visages pâles... La nécessité
» fait le progrès, soit, mais aussi la mort. »
(Aplaudissements.)

« Oui, encore une fois, voilà la vérité:
ces légions, ce sont celles des prolétaires,
de ces ouvriers sans foyer, sans lendemain
assuré, sans état dans la société, livrés avec
leur famille aux chances du marché, et
qu'un moment de chômage forcé suffit à ré-
duire à l'extrême. C'est là qu'est le mal, et il
a une inévitable aggravation; c'est que dans
cet état de désorganisation, de pulvérisation
sociale, l'ouvrier est abandonné aux abus
de la force, aux excès du travail, consé-
quence naturelle de la concurrence sans li-
mites, sans autre dépense, sans autre pro-
tection que la charité personnelle du ma-
ître, qui peut en manquer, ou la manière
dont il comprendra son intérêt... »

« Eh bien, messieurs, cela ne peut pas
durer. Le monde du travail souffre d'une
double injustice: l'absence d'une législation
sociale qui protège l'ouvrier contre les abus
de la force, et l'absence d'une organisation
qui lui garantisse, avec la stabilité, la pos-
session et la paix de son foyer, la sécurité
de son lendemain, la garantie contre les ac-
cidents, le chômage involontaire, la vieillesse
et la maladie. (Vifs applaudissements.)

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

YVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

Première partie.

X

Pour combattre l'influence de Pascal, je comp-
tais sur l'appui de notre préfet. Ce républicain,
sincère et intègre, s'intéressait à moi.

Hélas! il fut changé pour cause d'épuration.

Vraiment, depuis quelques années, le sens du
mal épuration est bien dénaturé. Jadis, épurer
signifiait: rejeter au loin l'écume et les débris...
L'éminent et nouveau fonctionnaire consentant à
honorer les Platanes de sa visite, le village se mit
en fête, et M. Deline offrit un bal à la Gondinière.

Une avalanche de lettres fut lancée dans tous les
environs. Mon modeste personnage reçut aussi son
part. Je n'avais aucune habitude du monde,
ce qui me causait un vif souci, et pourtant, je vou-
lais, à tout prix, assister à cette fête, où Marthe
devait faire ses débuts.

A force de réfléchir, une idée lumineuse me vint
à l'esprit.

— Si j'allais à la ville au prochain dimanche,
pensai-je, je pourrais prendre, dans la même jour-
née, deux leçons de danse et de maintien, et cette
science des belles manières me transformerait
certainement en gentleman.

Enchanté de cette inspiration, le dimanche
suivant, dès le matin, je me mis en route pour le
chef-lieu de préfecture.

Mes trois lieues vaillamment franchies, et la messe
entendue à l'église principale, je me dirigeai vers
le logement d'un certain M. Haut-du-cœur, pro-
fesseur dans l'art chorégraphique, dont les leçons,
d'un prix fort modéré, étaient compatibles avec la
modeste bourse d'un maître d'école.

Il demeurait au quatrième étage d'une haute
maison, avec façade d'apparence assez conforta-
ble. Je dus, à plusieurs reprises, agiter la sonnette.

Enfin, j'entendis des petits pas de souris trotter
dans le vestibule; puis, doucement, discrète-
ment, on ouvrit la porte.

J'eus alors devant les yeux le plus singulier per-
sonnage qu'il soit possible d'imaginer.

C'était une femme d'une cinquantaine d'années
environ, au visage flétri comme celui d'une actrice
sans son vermillon. Elle était vêtue d'une robe de
soie aux couleurs changeantes. Si je ne me trompe,
ce satin, d'un brun mordoré, avait dû connaître

des soirs de splendeur. Le pied de la bonne dame,
du reste tout petit et bien cambré, était chaussé
d'escarpins à colbournes; et, sur ses cheveux gris-
sonnants, lui émitouffant avec soin les oreilles,
était posée une fanche de dentelle noire, rougie
par un trop long usage.

Je saluai profondément, et demandai s'il me
serait possible de parler au maître du logis.

— M. Haut-du-cœur est absent pour une heure
encore, me répondit la matrone, d'une voix empha-
tique; mais si monsieur voulait nous faire l'honneur
d'entrer dans notre salon, il attendrait peut-être,
sans trop d'impatience, dans ce réduit hospitalier.

D'un geste de la main, geste plein de majesté,
M^{me} Thérésine Haut-du-cœur m'indiquait une vaste
chambre presque démeublée, où les élèves du
maître de danse pouvaient, facilement, se livrer à
des évolutions sans nombre.

Toujours avec sa voix d'ancienne actrice, qui
croit encore réciter un rôle, la maîtresse de céans
m'offrit une chaise, dont le velours, à force d'usage,
était sans couleur. Elle s'assit en face de moi dans
une pose étudiée. Alors, commença, entre nous,
une interminable causerie.

Tout confus, car j'avais un peu honte de ma
démarche et de mon ignorance, je confiai mon
désir: Apprendre au moins une mazurke, quelque
chose enfin qui me permît de faire bonne figure à
la fête que donnerait prochainement le député des

Platanes.

M^{me} Thérésine m'écoutait gravement, et, de
temps à autre, abaissait la tête en signe d'approba-
tion.

— Oui, oui, je le vois, disait-elle, vous avez le
feu sacré... Courage, jeune homme; avec cette
noble ardeur, vous réussirez. M. Haut-du-cœur
est le maître que vous devez choisir: nul, mieux
que lui, ne possède à fond son art. C'est un pro-
fesseur comme on n'en rencontre plus. Tous ceux
qui suivent ses conseils ont bientôt pour apanage la
grâce, la distinction suprême, la politesse exquise...
tout, jusqu'à l'attrait du sourire.

En parlant ainsi, pour faire sans doute honneur
aux leçons du maître incomparable, M^{me} Thérésine
avançait, avec grâce, son escarpin à colbournes, et
ses lèvres prenaient le pli prétentieux, qui s'obtient
en prononçant les mots cabalistiques de: « Pruno
de Tours. »

Je risais sous cape. Encouragée par mon regard,
fixé sur le sien en point d'interrogation, la chère
dame continua, en levant vers le ciel des yeux
éplorés:

— Ah! monsieur, cette ville de province n'était
pas digne de posséder pareil artiste... Pauvre Haut-
du-cœur!...

Elle poussa un profond soupir.

Ma curiosité étant piquée au vif, j'insinuai:

— M. Haut-du-cœur a donc éprouvé de grandes

Messieurs, c'est ma conviction que si ceux qui ont la garde des destinées des peuples n'ouvrent pas les yeux au mal et ne se concertent pas pour y porter remède, le jour n'est pas éloigné où les passions, soulevées par la souffrance, précipiteront les événements vers des solutions violentes qui ne profiteront à personne et qui achèveront la désorganisation sociale. Le mouvement est trop puissant pour qu'on puisse le contenir indéfiniment par des expédients : il s'agit de savoir si on veut en prendre la tête et le diriger, si la réforme sociale se fera par la courageuse initiative de ceux qui ont le plus intérêt à la conservation sociale, ou si elle se fera sans eux et contre eux. (Applaudissements prolongés).....

» Je m'adresse à vous, non-seulement comme à des hommes privés, et pour émouvoir votre charité personnelle. Je m'adresse à vous comme à des citoyens, comme à des hommes engagés dans la vie publique, qui ont le droit de prétendre à participer au gouvernement de leur pays et qui ont le devoir, imposé par le patriotisme, de ne pas s'en désintéresser. Ce droit, messieurs, nous ne serions pas dignes de l'exercer ; ce devoir, nous ne serions pas dignes de le remplir si, en face des redoutables questions qui agitent le monde politique, nous n'avions pas un programme déterminé à opposer aux hésitations et à l'impuissance des partis au pouvoir. (Vifs applaudissements).....

» L'encyclique *Humanum genus* retient comme un suprême avertissement, et les corporations d'artisans apparaissent, dans ce cadre magnifique, comme le moyen proposé au monde du travail pour échapper à l'action dissolvante de l'esprit révolutionnaire. (Vifs applaudissements.)

» Et nous, messieurs, nous, les enfants de l'Église, que ferons-nous, quelle place prendrons-nous dans ce grand et tragique débat ? Assisterons-nous, dans l'indifférence, à notre propre décadence ? Entendrons-nous la révolution sociale gronder à nos portes, sans rien faire pour la conjurer ? Attendrons-nous, en résignés, qu'elle éclate ou qu'elle nous fasse crédit de quelques années ? Personne, personne ici, ne se lèverait pour le conseiller : ce serait trahir notre cause et notre patrie. (Applaudissements.)

» Quoi donc ? Attendrons-nous que l'État révolutionnaire, fortifiant son despotisme, ait, comme le disait hier mon maître et ami Keller, obéi aux sommations du chancelier de l'Empire germanique, en cherchant dans le socialisme d'État un secours contre le socialisme de la foule ? Non, Messieurs, fidèles à notre titre de catholiques, nous nous souviendrons des traditions de l'Église, et nous prendrons résolument en main, pour en faire le programme de notre politique, la cause de la protection des ouvriers.....

» Catholiques ; nous repoussons également le libéralisme anti-chrétien et le socialisme d'État ; nous ne voulons pour le pouvoir public ni l'indifférence et l'abdication de son devoir social, ni le despotisme qui

lui permettrait d'absorber dans ses mains toutes les forces vives de la nation.

» Nous demandons une législation protectrice de la faiblesse et des droits de chacun, garantissant, par le respect des jours fériés, le repos nécessaire à l'homme et à la famille, empêchant, par une fixation normale des heures du travail, les abus de la force, limitant enfin la concurrence et la spéculation.

» Nous demandons une organisation corporative, qui ne soit pas seulement un moyen de rapprocher les hommes, mais qui donne aux travailleurs, par la reconnaissance légale des associations formées entre les maîtres et les ouvriers de la même profession, l'appui nécessaire pour garantir, par des règlements qu'ils feront eux-mêmes, les droits des uns et des autres, la stabilité de la condition et l'intérêt professionnel, qui leur permette enfin, au moyen de caisses corporatives, d'assurer des secours et des retraites aux malades et aux vieillards, de remédier au chômage involontaire et de résoudre cette question de l'assurance contre les accidents du travail, qui tient depuis si longtemps les Parlements d'Europe en suspens : c'est là, messieurs, permettez-moi de le dire, et non pas dans l'abdication des pouvoirs publics, qu'est le double moyen d'échapper au double péril du socialisme d'État et du collectivisme. (Applaudissements.)

» Voilà ce que nous demandons, et nous souhaitons aussi que cette législation sociale ne soit pas l'œuvre d'un État isolé, où les obstacles de la concurrence pourraient la frapper d'impuissance, mais que, sous l'inspiration de l'Église, seule capable assurément de déterminer un pareil concert, une législation internationale règle la protection des faibles, pour amoindrir les souffrances du travail, comme elle a pu, sous l'inspiration philanthropique, régler la protection des blessés, pour amoindrir les souffrances de la guerre. (Applaudissements.)

» Sans doute, messieurs, et nul ici ne peut se faire d'illusion sur ce point, un tel programme ne saurait être que celui d'un gouvernement chrétien ; et c'est pourquoi notre devoir, à nous catholiques, notre plus grand devoir comme hommes publics, est de travailler, de toutes nos forces, à faciliter l'avènement d'un gouvernement chrétien, fondé sur le droit traditionnel, appuyé sur la loi divine, et qui réalise, progressivement, les réformes sociales à la préparation desquelles nous avons consacré notre vie. (Salve d'applaudissements.)

» Il n'y a pas d'œuvre plus digne que celle-ci de nos efforts et de notre dévouement. Mais, en attendant que Dieu en permette le succès, nous avons d'autres devoirs à remplir.

» Le premier, c'est, dans la mesure où l'initiative privée peut y suffire, appliquer nos principes et de donner à nos idées une forme sensible, en multipliant nos associations professionnelles, en travaillant à les rendre fortes et bien vivantes.

» Le second, c'est de mettre tout en œuvre en nous jetant courageusement dans la lutte politique, pour arracher au gouverne-

ment de fait qui pèse sur nous le maximum de justice qu'il est capable de donner au peuple (Applaudissements), de le forcer, dans la mesure où il le peut, à accomplir la mission sociale dont il a pris la charge et de ne laisser à personne, dans les discussions publiques, dans la presse et dans les livres, l'honneur qui nous appartient, comme catholiques, par droit de naissance, de défendre et de protéger les ouvriers. (Double salve d'applaudissements.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 juin.

On fait encore aujourd'hui moins d'affaires que les jours précédents ; c'est dire qu'on s'abstient complètement. La réponse des primes passe inaperçue.

Les rentes perdent environ 10 centimes sur les derniers cours d'hier. Le 3 0/0 cote 79.20, l'amortissable 80.25, le 4 1/2 108.10. Le comptant par exemple est plus ferme.

La Banque de France se tient à 5,180.

Le Crédit Foncier surtout mérite d'être signalé par sa fermeté. Les Obligations Foncières 1879 valent 449 à 450. Les Communales 1880 sont à 448. La prime de remboursement est par conséquent de 52 fr. sur cette obligation. Le porteur qui ne gagnera pas de lots est toujours assuré de recevoir cette prime. Les obligations 1879 et 1880 participent chaque année à six tirages de lots.

La Banque de Paris s'est relevée à 847.50 et 850. Le Comptoir d'Escompte cote 975. Le Crédit Industriel et Commercial est à 675. La Banque d'Escompte s'échange à 535.

La Société Générale conserve ses cours. Pas d'affaires sur la Transatlantique ainsi que sur le Crédit Lyonnais dont les cours s'affaiblissent journellement. Les valeurs ottomanes résistent un peu plus que les jours précédents.

Le Turc cote 8.25. La Banque Ottomane s'échange entre 649 et 651. L'Égypte est offerte à 307.50.

Les chemins français ne varient pas : le Nord à 1,732.50, le Lyon à 1,225, l'Orléans à 1,345, le Midi à 1,205, l'Est à 760, l'Ouest à 818.15.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

La population de Saumur ne laisse jamais échapper l'occasion de manifester contre la suppression des processions, et le retour de la Fête-Dieu est toujours l'époque où ses sentiments de foi se donnent libre cours avec une spontanéité, un entrain qui ouvrent les yeux à tous ceux qui veulent voir et se rendre à l'évidence.

Hélas ! de nos jours, il n'est pires aveugles que nos gouvernants, qui ne veulent pas voir. Aussi les actes publics du peuple ne servent-ils à rien. La consigne est de chasser Dieu de la société française, et nos aveuglés croient qu'ils y parviendront. Sans doute ils pourroient faire du mal auprès de quelques faibles, d'indécis, de timorés, de ceux qui ont faim, mais cela ne durera qu'un temps, et l'heure du châtiement sonnera pour eux. Depuis dix-neuf siècles, Dieu a bien eu d'autres ennemis : tous ont disparu, et Lui est resté. Nos athées officiels disparaîtront comme leurs devanciers, et Dieu restera encore pour leur confusion.

Sous l'archet, l'instrument résonnait comme une mandoline fêlée.

Et me voilà faisant deux pas en avant, deux pas en arrière, tournoyant, pirouettant, et me donnant une peine inouïe pour conserver la mesure.

— De la souplesse ! murmurait M. Haut-du-cœur. Et je pliais le jarret.

— De la grâce ! faisait-il encore. Et j'arrondissais mes deux pauvres bras.

— La main dans une pose élégante !

Et, pour la première fois, constatant la présence de mes deux mains, je ne savais réellement où les placer.

Alors le maître s'approchait, me tirait en tous sens, et me donnait une pose de statue antique, dont je n'osais me départir.

(A suivre.) DU CAMPFRANC.

Un vieux juge, réveillé en sursaut, à l'audience, par les ronflements d'un de ses collègues, se penche à son oreille et lui dit avec douceur :

— Ah ! dormir, c'est assez ; mais ronfler, c'est trop fort : c'est attenter au droit de son voisin qui dort !

Déjà !
Nos coupons dans un journal l'annonce suivante :

DIVORCE
M. X..., rue Z..., à Paris, se charge, dès maintenant, de préparer les procédures. Tous les jours de 4 à 6 heures. Discrétion absolue.

Hier, après le chant des vêpres, toutes les paroisses se sont réunies à Saint-Pierre pour assister à un salut solennel précédé de prières expiatoires ; puis la foule s'est mise en marche pour Notre-Dame de Nantilly, où ont été chantées de nouvelles prières de pénitence. Jamais concours n'avait été plus compact, plus recueilli ; les hommes s'y sont montrés en bien plus grand nombre, le demi-heure, et le flot s'écoulait avec peine dans les rues trop étroites.

Les fidèles, dès le matin, s'étaient rendus à Bagneux où l'administration municipale est plus habile et plus libérale. La procession a présenté un coup d'œil magnifique ; le temps a favorisé le défilé, les plus beaux ornements étaient déployés, les enfants étaient heureux et les parents suivaient le Saint-Sacrement dans le recueillement le plus édifiant, assistés de nombreux habitants de Saumur.

L'institution Saint-Louis avait prêté son concours à cette solennité, et sa musique s'est fait entendre pendant tout le parcours, rehaussant ainsi l'éclat de la fête.

Le scrutin pour les élections des juges au Tribunal de commerce n'a donné hier aucun résultat.

La nouvelle loi qui appelle au chef-lieu de canton les électeurs de tout le canton a eu un mauvais début. Les électeurs de Fontevault, des Rosiers, de Brain, ne se sont point déplacés.

C'est fâcheux sans doute, mais c'est ainsi. Encore une loi sujette à révision.

LE 135° DE LIGNE A SAUMUR.

La première colonne du 135° de ligne, comprenant les 1^{er} et 3^e bataillons avec l'état-major, est arrivée aujourd'hui à midi, venant de Chinon. Malgré la chaleur, les troupes présentaient l'aspect le plus martial. Une foule nombreuse s'est portée à leur rencontre, et a accompagné le drapeau.

Comme il y a tout lieu de l'espérer, la musique se fera entendre ce soir, à 7 heures, au Square du théâtre, et exécutera les morceaux suivants :

- 1° *L'Orientale*, ouverture..... BLANKMANN.
 - 2° *La Fille du Régiment*..... DONIZETTI.
 - 3° *Vive l'Anjou*..... X.
 - 4° *Les Dragons de Villars*..... MAILLART.
 - 5° *Le Bengali*, valse pour flûte... SZLEENICK.
- Le Chef de musique,
A. ELFRIQUE.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 20^e séance, le 15 juin 1884.

1^{re}. — Tir réduit au fusil Gras, à 20 mètres.

Tireurs.....	24
Balles tirées.....	444
Balles mises.....	433
Nombre de points.....	489
Résultat : 92.36 p. 0/0.	

4^{re} prix : Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Doussain, capitaine au 70^e régiment territorial d'infanterie, président de la Société, avec 6 balles sur 6, — 25 points.

2^e prix : Une épingle-insigne en argent. M. Benard, sergent à la disponibilité du 4^{re} génie, avec 6 balles sur 6, — 24 points.

2^{me}. — Carabine Flobert, à 20 mètres.

Tireurs.....	15
Balles tirées.....	90
Balles mises.....	85
Nombre de points.....	302
Résultat : 94.44 0/0.	

Prix : Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Gautier, greffier du tribunal de commerce, membre honoraire, avec 6 balles sur 6, — 24 points.

21^e séance au Stand des Récollets, le dimanche 22 juin 1884, de 4 à 3 heures du soir.

4^{re} tir des pupilles du bataillon scolaire, le jeudi 19 juin 1884, de 10 heures 1/2 à 11 heures 1/2 du matin, au Stand des Récollets, à 40 mètres.

Une société de topographie pratique est

peines ? subi de grands revers ?

Elle se dressa toute droite dans son fauteuil ; puis, soudainement, faisant, de la main un geste désespéré, elle s'écria d'une voix profonde :

— Oh ! monsieur, dites plutôt une catastrophe... un de ces malheurs inouïs qui vous écrasent, qui sont la fin de toute gloire... Après une telle épreuve, on n'a plus qu'à mourir, ou bien à s'enterrer vivant, comme nous l'avons fait, dans une petite ville... Mais c'est dur, allez, bien dur, quand on a rayonné sur des scènes comme celles de Milan et de Pétersbourg.

M^{me} Thérésine s'arrêta pour reprendre haleine : Après un gros soupir, elle poursuivit :

— C'était à Milan : on jouait une splendide féerie. M. Haut-du-cœur, danseur de premier mérite, devait y paraître au milieu d'un essaim de sylphides (j'en faisais partie). Il était superbe dans son maillot à paillettes, avec ses ailes de gaze argentée, et son diadème de clinquant.

» Debout sur un tabouret, caché dans les coulisses, les bras arrondis, le jarret tendu, le sourire aux lèvres, ce véritable roi des sylphides attendait le coup d'archet, signal de son entrée. L'apparition eût été magique. Nous l'avions mûrement méditée, préparée de longue main. Dans ce bond gracieux, M. Haut-du-cœur eût semblé voler comme un papillon aux ailes légères...

Ici M^{me} Thérésine s'essuya les yeux, et d'une

voix sourde :

— Hélas ! monsieur, le tabouret était vermoulu. Un pied se brisa ; tout l'effet attendu fut manqué, et le pauvre Haut-du-cœur vint s'abattre lourdement, à plat, comme une masse, au milieu de la scène. Il fut reçu par des rires impitoyables. Pauvre artiste ! malheureux jouet du sort ! Pauvre grande victime !

» Il se releva tout meurtri. Ah ! ses blessures !... Nous n'y songions guère. Pouvaient-elles être comparées à la plaie de son cœur... Elle saigne encore, monsieur, cette plaie inguérissable... elle saigne encore...

— La porte, en s'ouvrant, interrompit les confidences de l'ex-danseuse, et le roi des sylphides apparut à mes yeux.

Si la plaie saignait encore, elle n'altérait en rien le jovial visage du maître de danse. A cette heure matinale, M. Haut-du-cœur avait déjà revêtu l'habit noir et la cravate blanche. Il s'inclina devant ma modeste personne avec un art parfait, me donnant ainsi un échantillon de son savoir-faire. Je lui soumis mon désir, et la leçon commença. Je dus exécuter un premier exercice de jetés-battus ; tour à tour, tourner les pieds en dehors, ployer les genoux, arrondir les poignets ; puis, lorsque l'incomparable professeur m'eut jugé suffisamment assoupli, il s'arma de sa pochette, et fit entendre les premières mesures d'une mazurke.

... cours de formation, grâce au bienveil-
... concours de M. Triboulet, architecte.
... personnes qui désirent se faire inscrire
... en faire la demande à M. Doussain.
... Une réunion générale ultérieurement
... aura pour but d'établir le règlement.

THÉÂTRE DE SAUMUR.
La représentation de la Tournée Simon
aura lieu que jeudi prochain 19 juin au
de mardi.
Ma Camarade aura pour principaux inter-
... Marie Kolb, M^{me} Courcelles,
... Dubreuil, M^{me} P. Deshayes,
... Lucy Jane.
La Tournée Simon a déjà joué à Saumur
... l'Ami Fritz, Niniche, Divor-
... Lili, le Maître de Forges.

C'est aujourd'hui lundi 16 juin qu'a eu
l'ouverture de la pêche; aussi dès ce
à 3 heures, de nombreux pêcheurs
se dirigeaient vers la Loire, et peu
les quais en étaient bien garnis.
Les pêcheurs sérieux ont été désappointés
par une crue de 50 centimètres qui s'est
cette nuit dans la Loire, et qui, en-
pas mal de foie, paralysait les ef-
des Nemrod... aquatiques; cepen-
il y a eu pas mal de fritures de pri-
et nous verrons bientôt le marché ap-
de toutes sortes de poissons.

ENCORE UN ASSASSINAT A FONTEVRAULT.
La maison centrale de Fontevault sera-t-elle
un des établissements de ce genre qui
d'une plus grande célébrité par le
nombre de meurtres qui s'accomplissent
dans son enceinte?
Il semble qu'il y ait dans cette prison une
tendance sur la manière de perpétrer le
crime. C'est toujours en effet le même sys-
tème: le criminel se cache dans les cabinets
toilettes, et au moment où le personnage
de sa haine passe devant la porte, il se
précipite sur lui avec une rage qui dénote
une rare perversité.

Telles sont les circonstances dans lesquel-
les s'est accompli à la maison centrale,
vendredi, à 5 heures du soir, un drame
horrible qui a jeté la terreur dans toute la
population.
Un jeune détenu de 19 ans, Victor Le-
clerc, originaire de Paris, est un rôdeur de
barrières, malfaiteur de la pire espèce. Il
avait une punition et il croyait la devoir à
un co-détenu, également Parisien, Alexis
Plessis, remplissant les fonctions de *prévôt*,
c'est-à-dire surveillant. De là toute sa haine
à la résolution de se venger; et, comme la
trappe, il ne pouvait songer qu'à un
assassinat.
Quant aux moyens, ils lui ont été fournis
par des devanciers qui ont fait école.
Comme les détenus se rendaient aux ale-
niers de chaussures, Leclerc, en tête du dé-
taché, s'est détaché de la colonne pour entrer
dans les cabinets d'aisances; Plessis fermait

Feuilleton de l'Écho Saumurois.
LA FOIRE AUX MARIAGES
« Ouf! il était temps! » soupira Robert en tom-
bant plutôt qu'en s'asseyant sur la banquette de
ce humble wagon de troisième classe. Le sifflet
annonçait et le train se sauva de Brest vers Morlaix.
Longtemps, le pauvre Robert, un garçon taillé
comme Hercule, s'épongea le front et souffla comme
une grosse machine à vapeur que l'on emploie, la
nuit, à Paris, à l'écrasement des cailloux, quand
l'été fait recharger les voies macadamisées. —
« Pourquoi, diable! aussi, lui disait Maxime, l'a-
voir pour un train est en branle, à donner vingt
pages de journaux de la Gazette folichonne à
un homme qui n'a pas de monnaie! »
« Et comme le jeune Crésus, si joyeusement
s'épongeait, était encore trop haletant pour répon-
dre, Maxime ne fit un signe qui voulait dire: « Plai-
sance tout de suite que la marchande était jeune
et gentille, et que tu voulais te donner le loisir de
j'aurais mieux fait: je lui aurais offert le louis
comme demandé en échange qu'un sourire. »
« Comme vous y allez, vous autres, mes beaux
messieurs, fit une petite vieille qui se trouvait à

presque la marche, et au moment où il pas-
sait devant la porte, Leclerc, armé d'un long
tranchet de cordonnier, se précipita sur lui
et lui porta un coup avec une telle violence
que l'instrument traversa le poumon en en-
tier. Le malheureux poussa un cri et tomba
sur le pavé. Ce drame horrible s'est accom-
pli avec une telle spontanéité, que ni les
gardiens, ni les autres détenus n'ont vu le
mouvement.

Plessis a été transporté à l'infirmerie où
il a reçu les soins du docteur Capitrel, mais
tout secours était inutile: il a succombé sans
avoir jamais pu proférer une parole.
L'assassin a été saisi immédiatement, et,
après un premier interrogatoire, a été mis
au cachot, où il est l'objet d'une surveillance
active.

Le parquet de Saumur, informé par dé-
pêche, s'est transporté aussitôt à Fontevault
et a fait subir un nouvel interrogatoire à Le-
clerc qui ferait montre d'un cynisme révol-
tant et ne manifesterait pas le moindre repen-
tir. Ce jeune vaurien purge une con-
damnation à 15 mois de prison, prononcée
par le tribunal correctionnel de la Seine,
pour vol. C'est en outre un récidiviste. Dans
la prison, il est fort indiscipliné et pares-
seux. Il compte évidemment sur la protec-
tion de M. Grévy pour aller à la Nouvelle.

Sa victime subissait une peine de trois
années de prison pour attentat à la pudeur.
C'était un homme tranquille, nature douce,
qui avait les sympathies des gardiens et de
ses co-détenus.

Samedi dernier, on a trouvé, dans un
champ situé auprès de Vihiers, un couteau
catalan parfaitement affilé, d'une longueur
de 50 centimètres environ. On croit que c'est
avec cette arme que trois vanniers ambu-
lants, dans la nuit du 10 au 11 juin, ont
frappé le lutteur Maurat, originaire de Pau.
Ce couteau, trouvé dans les sentiers sui-
vis par les assassins, a été déposé au par-
quet de Saumur comme pièce à conviction.
Les trois malfaiteurs sont écroués à la
maison d'arrêt de Saumur depuis deux
jours.

LES RUINES DE SANXAY.
La commission des monuments histori-
ques a alloué une nouvelle subvention de
8,000 francs pour l'acquisition des ruines
de Sanxay.
Cette acquisition est désormais assurée,
grâce aux précédents sacrifices de la com-
mission, aux souscriptions recueillies par le
Père de La Croix et à l'intervention géné-
reuse de M. Bischoffsheim, député des Al-
pes-Maritimes, qui a garanti la somme res-
tante à couvrir.

TOURS.
Dégradation militaire. — Samedi, à midi,
grand rassemblement sur le Champ-de-Mars
pour assister à la dégradation du maréchal
des logis chef Julien.
Ce sous-officier avait été condamné par le
conseil de guerre, dans la séance du 5 juin
dernier, à 10 ans de travaux forcés, à la dé-

ma droite; un louis de vingt francs pour le sourire
d'une jeunesse! Bonté divine! moi qui vous parle,
j'ai eu dix-huit ans et alors j'avais un frais minois;
eh ben! les galants de la commune, à eux tous, ne
m'ont jamais donné cent sous pour mes sourires
d'une année entière. Vous êtes donc *ben* riches!
Alors, pourquoi que vous vous entassez comme ça,
avec nous autres pauvres gens, dans des troisièmes
classes?
— Brave mère, bien riches? non! lui répondis-
je, mais nous avons quelque argent en poche.
Notre administration nous a accordé un mois de
congé, et nous venons de Paris pour visiter votre
belle Bretagne. Pourquoi nous voyageons en *troi-
sièmes*? Parce que nous voulons rire et nous amu-
ser. En premières, ce ne sont que des gens à éti-
quette qui se regardent sans se parler; en secondes,
on ne voit que bons curés lisant leur bréviaire,
pieuses sœurs égrenant leur chapelet... c'est en-
nuyeux comme la pluie; tandis qu'ici, ce ne sont
que braves gens causant tout haut et riant tout
franc. Avec vous on se sent à l'aise et l'on fait gai
voyage.
— Vous êtes *ben* honnêtes, mes jeunes mes-
sieurs. Ah! vous êtes de Paris! c'est une belle ville,
dites! moi, je n'ai qu'un regret: c'est de mourir
sans avoir vu la capitale. Mais que voulez-vous,
tout le monde n'a pas des moyens pour circuler
comme ça de Brest à Paris. Eh ben! notre ville de

gradation militaire et à 10 ans de surveil-
lance.
Bien triste spectacle que celui d'une dé-
gradation.
Le maréchal des logis chef Julien s'est vu
arracher ses galons et ses boutons, lecture
du jugement lui a été donnée; ensuite il a
fait le tour du Champ-de-Mars, escorté d'un
peloton de soldats, devant une double haie
de troupes formée par divers détachements
de la garnison.
Déclaré indigne de porter dorénavant
l'habit militaire et rayé pour jamais des ca-
de l'armée, Julien a été livré séance tenante
aux gendarmes qui, après lui avoir mis les
menottes aux mains, l'ont dirigé vers la pri-
son.

Il paraît que les Sœurs de charité sont
bonnes à quelque chose. En voici un nou-
vel et récent exemple cité par le *Journal de
Loir-et-Cher*:
Mardi, à Blois, on s'adressait vainement
à une vingtaine de personnes pour mainte-
nir une pauvre petite fille atteinte du croup,
pendant que le chirurgien lui ouvrait la
gorge. Tout le monde se sauvait. On s'a-
dressa alors à deux religieuses de l'école
libre.
Les saintes femmes accoururent aussitôt.
Penchées sur l'opérée, elles reçurent en
plein visage les fausses membranes et le sang
empoisonné qu'elle rejetait.

Décidément il n'y a que la religion qui
puisse inspirer un pareil courage.
Le maire d'Amiens, cédant aux pressantes
solicitations de ses administrés, vient de ré-
tablir les processions qui avaient été inter-
dites depuis trois ans.
Le Conseil municipal d'Amiens est-il
moins républicain que celui de Nantes?
Non.
Le maire d'Amiens est-il moins soucieux
de remplir son devoir que M. Colombel?
Pas le moins du monde.
D'où vient donc que l'interdiction main-
tenue à Nantes est rapportée à Amiens?
De ce que le Conseil municipal de cette
ville n'a pas d'aussi brillants orateurs que
M. Auzier; et que le maire n'est pas le très-
humble serviteur des *Sabots d'amour* des com-
ités radicaux.

Publications de mariage.
Adolphe Thibault, cultivateur, de Saumur, et
Jeanne Couraillon, domestique, d'Épiéds.
Hippolyte Vincenot, lieutenant à l'École de cava-
lerie de Saumur, et Geneviève-Augustine-Gabrielle-
Marie-Victorine Queneau, sans profession, d'Angers.
Vincent-René Chevalier, cultivateur, et Angèle
Tehier, sans profession, tous deux de Saumur.
Pierre Combreau, domestique, de Chacé, et
Antoinette Roulier, domestique, de Saumur.
Émile Bourgeon, charbon, de Bagneux, et Julie-
Marine Fortier, typographe, de Saumur.

ATTENTION!! ATTENTION!!
Méfiez-vous! Méfiez-vous!
NE LAISSEZ PAS SURPRENDRE VOTRE BONNE FOI!
Comparez cet avertissement et, quand vous achetez
vos **PILULES SUISSES**, comparez l'étiquette des
boîtes qu'on vous offre avec l'étiquette ci-dessous,
qui est celle des seules authentiques et efficaces
Pilules Suisses:
EXIGEZ rigoureusement LA CROIX BLANCHE
et le Timbre de l'Etat ainsi que le NOM
du Fabricant: **A. HERTZOG, Ph^{icm}, 28 rue de Grammont, à PARIS**
La Boîte doit contenir 50 Pilules noires.

Brest, quoi que vous en pensez? Ça ne vaut pas
Paris, c'est sûr!
— La bonne mère, nous sommes enchantés de
Brest, pas précisément du climat; il fait souvent
du brouillard dans votre ville brestoise; pourtant,
ce n'est pas votre faute, c'est celle de l'Océan. Ve-
tre rade, votre port, vos bassins, vos arsenaux sont
magnifiques et nous remportons à Paris une haute
idée de Brest. Je ferai cependant une réserve: on
voit trop d'ivrognes dans vos rues.
— Oh! pour ça, monsieur, vous avez raison, dit
un petit vieux qui occupait le coin du côté de Ro-
bert; mais il ne faut pas juger de toute la Bretagne
par Brest; ainsi, tenez, à Nantes, mon pays à moi,
on ne bois pas comme ça.
Robert qui, enfin, avait fini de souffler, in-
tervint dans la conversation: « Qui est-ce qui se
met surtout dans les vignes du Seigneur, à Nantes
comme à Brest? C'est le marin! Eh bien! si le
marin de Brest tombe à l'eau, il tombe dans l'O-
céan et boit de l'eau salée; le marin de Nantes
tombe dans la Loire, il boit de l'eau douce, et l'eau
douce désaltère, tandis que la salée ouvre la soif et
envoie le marin au cabaret. »
La glace était rompue, pour me servir d'une for-
mule en usage.
La conversation devint générale, c'est conter
qu'elle fut bruyante et animée, étant donné que
nous étions dix dans le compartiment, c'est-à-dire

Théâtre de Saumur.
TOURNÉE E. SIMON (12^e année).
JEUDI 19 juin 1884,
UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
Avec le concours de
M^{lle} MARIE KOLB
Du théâtre national de l'Odéon,
M. COURCELLES, des Variétés, — M^{me} PAUL
DESHAYES, de l'Ambigu, — M. DUBREUIL, de
l'Ambigu, — M. EMILE PETIT, de l'Ambigu, —
M^{lle} CLAUDIA, des Variétés, — M. D'HERBILLY,
de l'Ambigu, — M^{lle} LUCY JANE, de l'Ambigu.

MA CAMARADE
Comédie en 5 actes, de MM. Henri Meilhac
et Philippe Gille.
M^{lle} MARIE KOLB jouera le rôle d'Adrienne.
Distribution:
Cotentin..... MM. Courcelles.
Boistulbé..... E. Petit.
Des Platanes..... Dubreuil.
André..... Valian.
Desbarriques..... Ravan.
Gontran..... Myriil.
Adrienne..... M^{me} Marie KOLB.
Sydonil..... P. Deshayes.
M^{me} Eugène..... Claudia.
Mélis..... Lucy Jane.
Adélaïde de Valgeneuve..... Dartois.
Berthe..... Pierremont.
Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.
S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de
nos lecteurs sur le système de crédit offert par la
Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur).
Cette administration, dont nous publions souvent
des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre
cent mille souscripteurs, et son importance prend
de jour en jour des développements plus considé-
rables.
Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le
crédit accordé présente, en effet, des avantages
qui permettent à toute personne de posséder les
plus grands ouvrages scientifiques littéraires,
historiques, géographiques, etc., sans débours
apparent (cinq francs par mois par chaque cen-
taine de francs d'achat). Nous avons en main le
Catalogue général de cette maison, le plus
complet de ceux qui existent en librairie; nos
lecteurs peuvent se le procurer en faisant direc-
tement la demande, rue de Fleuros, 33, à Paris.

ATTENTION!! ATTENTION!!
Méfiez-vous! Méfiez-vous!
NE LAISSEZ PAS SURPRENDRE VOTRE BONNE FOI!
Comparez cet avertissement et, quand vous achetez
vos **PILULES SUISSES**, comparez l'étiquette des
boîtes qu'on vous offre avec l'étiquette ci-dessous,
qui est celle des seules authentiques et efficaces
Pilules Suisses:
EXIGEZ rigoureusement LA CROIX BLANCHE
et le Timbre de l'Etat ainsi que le NOM
du Fabricant: **A. HERTZOG, Ph^{icm}, 28 rue de Grammont, à PARIS**
La Boîte doit contenir 50 Pilules noires.

au complet, chose qui peut paraître surprenante
quand on est en pleine basse Bretagne. En voici la
raison: C'était marché à Landerneau.
Le petit vieux reprit: Vous êtes venus par Nantes,
sans doute?
— Oui, dit Maxime, et nous rentrons par Ren-
nes; nous faisons le voyage circulaire.
— Nantes, c'est là que j'habite, j'y suis né; n'est-
ce pas que c'est une jolie ville, avec son fleuve, ses
rivières, ses quais, ses ponts, ses quartiers neufs,
son activité, son luxe!...
Le bonhomme continuerait encore son énuméra-
tion, si Maxime ne l'avait arrêté:
— Oui, monsieur le Nantais, tout ce que vous
venez de dire est juste et votre ville a l'apparence
d'une capitale.
L'habitant de Nantes se rengorgea:
— Et notre belle statue de Cambronne, l'avez-
vous vue, au moins?
Ce fut au tour de Robert à répondre:
— Oui, certes, nous avons vu votre Cambronne;
il est fier sur son piédestal et je crois que si quel-
que Anglais, le regardant, avait assez peu de cour-
toisie pour ne pas le trouver bien, l'homme de
bronze lui lancerait encore au visage le mot fameux
que l'homme de chair et d'os jeta à Waterloo.
On rit de cette boutade. Robert avait l'esprit de
riposte et plaisait généralement partout où il pas-
sait.
(A suivre.) **RAOUL BONNERY.**

Marché de Saumur du 14 Juin

Blé semence (l'h.)	18	Huile de noix	50	130
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	77	Grain de trèfle	50	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—
Halle, moy. 77	17 87	— luzerne	50	—
Seigle 75	11 50	Foin (dr. c.)	780	75
Orge 65	13	Luzerne	780	72
Avoine h. bar. 50	9 25	Paille	760	50
Fèves 75	12	Amandes . . .	50	—
Pois blancs . 80	32	Cire jaune . .	50	190
— rouges . . . 80	26	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza 65	—	qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . . 50	18	2 ^e	—	—
Farine, culas. 157	47	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.
BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883, 1 ^{er} qualité	200	à	»
Id. 1883, 2 ^e	100	à	»
Ordln., env. de Saumur 1883, 1 ^{er}	100	à	»
Id. 1883, 2 ^e	85	à	»
Saint-Léger et environs 1883, 1 ^{er}	100	à	»
Id. 1883, 2 ^e	85	à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1883, 1 ^{er}	90	à	»
Id. 1883, 2 ^e	80	à	»
La Vienne, 1883,	60	à	65

ROUGE (2 hect. 30).

Souza et environs, 1883	140	à	»
Id. 1883	100	à	»
Champigny, 1883, 1 ^{er} qualité	200	à	»
Id. 1883, 2 ^e	170	à	»
Id. 1883, 3 ^e	150	à	»
Id. 1883, 4 ^e	120	à	»
Yarrains, 1883,	120	à	»
Yarrains, 1883,	120	à	»
Bourguell, 1883,	150	à	»
Id. 1883, 2 ^e	100	à	»
Id. 1883, 3 ^e	80	à	»
Id. 1883, 4 ^e	60	à	»
Restigné 1883,	140	à	»
Id. 1883,	135	à	»
Chlnon, 1883,	130	à	»
Id. 1883, 2 ^e	100	à	»
Id. 1883, 3 ^e	80	à	»
Id. 1883, 4 ^e	60	à	»
Id. 1883,	60	à	»

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Vive l'Anjou !

POLKA CHANTÉE,

Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X^{xxx},

Dédiée à M. SINEAU, ex-chef de musique au 77^e de ligne.

Le 3^e mille est en vente.

A Saumur, chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

PRIX NET : 50 CENTIMES.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 168. Arlequin, fabricant de constitutions, s. g. d. g. (suite). Une loi municipale. Le Divorce. Effets du Divorce. Encore une statue! Les 40 millions des d'Orléans. L'institutrice de Damiette. Correspondance. Choses et autres. Le maire républicain (chanson).

Les élections municipales ont fait gagner du terrain aux conservateurs. A peine la lutte élec-

torale est-elle terminée que de nouvelles élections vont s'ouvrir : celle du renouvellement des députés. Ainsi dans quelques mois il faudra voter le suprême effort pour en finir avec la République. Préparons-nous dès à présent. Répondons à profusion les bons écrits, et n'oublions pas que la *Lanterne d'Arlequin* est, à côté de la presse locale, un des meilleurs instruments de propagande à bon marché. Ses quatre années d'existence ont marqué une bonne place dans la presse royaliste.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE
Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 7 juin 1884.

Triste lendemain, 1 gravure.
Chronique parisienne, par Alceste.
Chronique générale de la Semaine.
La Chine méridionale (suite), 2 gravures.
La grève des Bossus, par le comte A. de Martincourt.

Un problème difficile à résoudre, 1 gravure.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 4 gravures, par Marc Twain.

Courrier théâtral, par Gabriel Levasseur.
L'Exposition canine, par Fernand Hue.
La Semaine financière, par J. Belletrud.

Abonnement : Un an, 18 fr.
Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1884,

PROPRIÉTÉ

A Bagneux, rue des Pauvres,

Avec 72 ares de Jardins et Vignes,

Le tout enclos de murs,

Appartenant à M^{me} ROCHERON des Sablons.

S'adresser à M^e ALBERT, avoué, ou à M^e BRAC, notaire. (405)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LIBRETON, même rue. (86)

AVIS

M. RENARD, agent d'affaires, représentant du Crédit Foncier de France, agent général de la Compagnie d'assurances l'Urbaine, a transféré son domicile 16, rue Verte, à Saumur. (452)

ON DEMANDE un concierge. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un BEAU COMPTOIR neuf, avec rayon en dessous. Longueur 4 mètres. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION

Magnifique Gaveuse

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

JOLI COUPÉ NEUF

Dernier modèle.

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Deux bons Billards

S'adresser au CAFÉ DE LA PAIX.

Manufacture de Pianos et Orgues

Rue de Montreuil, 119, Paris
12 Médailles d'honneur

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme **Jardinier** ou **cocher** la femme comme **femme de basse-cour** et **cuisinière**. S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHÉMISSERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des **RÉPARATIONS**.

ENTREPRISE RAYNAULT

M^{me} veuve RAYNAULT a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue comme par le passé son service d'Omnibus pour les Gares, la Ville et la Campagne. (436)

L'OUEST

Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :
22 - Rue des Capucines - 22
PARIS

RENTES VIAGÈRES

immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES
avec remboursement, au décès du rentier, du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES
en cas de Vie, en cas de Mort, Dotation d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un **Domaine immobilier** s'élevant à plus de **100 Millions**.

S'ADRESSER pour tous RENSEIGNEMENTS, à la COMPAGNIE à Saumur, à M. CHOUANIER, rue Courcouronne, représentant de la C^{ie}.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochain, un **garçon de magasin** muni de très-bonnes références.

S'adresser à la **VILLE DE PARIS**, place Saint-Pierre.

LIBRAIRIE JAVAUD

ON DEMANDE un **garçon** de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

Saumur, imprimerie P. GODET.

Ancienne Maison R. AUVE

Rue Dacier, 41

RIVERAIN - COLLIN

SUCCESEUR

CORRESPONDANCE SPÉCIALE

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

M. RIVERAIN-COLLIN a l'honneur d'informer le public qu'il a été désigné par la Compagnie d'Orléans comme son correspondant pour les transports dans Saumur, en remplacement de M. Auvé.

S'occupant depuis 30 ans des transports de tous genres, il a reconnu que le matériel de son prédécesseur était de beaucoup insuffisant pour donner entière satisfaction au commerce et aux diverses industries de la ville et des environs; son premier soin est de renouveler et d'augmenter son matériel dans des conditions telles que l'on trouvera chez lui tout ce dont on aura besoin.

Le public peut, dès aujourd'hui, être certain, et à des conditions exceptionnelles, d'une bonne et prompt exécution dans les ordres qu'il donnera à sa Maison, quelle que soit la nature des transports demandés.

M. RIVERAIN-COLLIN ose espérer que le public, appréciant les avantages que procure toujours une Maison bien organisée et sérieusement administrée, voudra bien l'honorer de sa confiance.

Les Bureaux sont ouverts de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 19 Mai 1884)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.									
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)									
9	16	matin, omnibus-mixte.									
1	25	soir, —									
3	32	— express.									
7	15	— omnibus.									
10	36	— (s'arrête à Angers).									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	
8 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.									
8	21	— omnibus.									
9	37	— express.									
12	48	— soir, omnibus-mixte.									
4	44	— —									
7	4	— omnibus (s'ar. à Tours)									
10	24	— express-poste.									
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.											
Saumur (départ)		6 05	7 24	1 15	3 45	7 50					
Montreuil-Bellay		6 53	7 55	2 2	4 50	8 41					
Lernay		7 02	8 04	2 11	4 40	8 51					
Brion-s.-Thouet		7 14	8 09	2 19	4 48	9 03					
Thouars (arrivée)		7 29	8 22	2 32	5 10	9 16					
Thouars (départ)							5 40	8 59	1 07	4 20	7 45
Brion-s.-Thouet							5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay							6 07	9 18	1 28	4 37	8 06
Montreuil-Bellay							6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)							7 29	10 39	2 28	5 40	9 06
Montreuil-Bellay (départ)		6 49	9 45	1 52	5 04	8 30					
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.		7 04	10 10	2 08	5 20	8 46					
Chacé-Varrains		7 12	10 26	2 16	5 28	8 54					
Saumur (arrivée)		7 23	10 39	2 28	5 40	9 06					
Montreuil - POITIERS venant d'Angers.		Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.							
Poitiers - MONTREUIL allant à Angers.		Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.							
Montreuil		7 23	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	4 10	11 10	9 10	11 10
Loudun		8 20	3 51	9 55	Neuville	6 28	1 57	9 18	4 18	11 18	11 18
Arçay		8 34	4 10	10 14	Mirebeau	6 55	2 57	10 27	4 27	11 27	11 27
Mirebeau		9 27	5 54	11 2	Arçay	7 50	4 30	10 34	4 34	11 34	11 34
Neuville		9 57	6 24	11 27	Loudun	8 42	5 30	10 38	4 38	11 38	11 38
Poitiers		10 32	7 56	12 1	Montreuil	9 25	6 11	11 41	4 41	11 41	11 41

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.